

Le maître de musique

Les pratiques musicales en milieu capitulaire sont environnées par un continuel discours sur la Tradition. Élaborateurs principaux de ce discours, les membres des chapitres en tirent leur légitimité en matière de service divin, autant que les motifs de leurs nombreuses querelles. Les livres liturgiques, et tout particulièrement les cérémoniaux, matérialisent ces discours qu'ils justifient et développent au fil de leurs prescriptions.

Le partenaire 3 du projet MUSEFREM a pour objectif d'éclairer l'articulation entre cette rhétorique « traditionnante » et les usages musicaux dans deux domaines précis : la composition de la musique figurée et l'évolution du plain-chant au cours des 17^e et 18^e siècles. Il s'agira ainsi d'évaluer dans quelle mesure ces domaines concédés à des spécialistes par les autorités capitulaires en raison de leur technicité, s'inscrivent dans le prolongement des représentations que ces mêmes autorités se faisaient de la Tradition, concept central pour la société ecclésiastique à l'époque moderne.
